



Emplois saisonniers

2 CDD de 1 mois à temps complet soit 35h par semaine selon les dates suivantes :

Un CDD du 1er au 31 juillet

Un CDD du 1er au 31 août

Les personnes recrutées travailleront au sein des services techniques de la commune et auront des missions adaptées à leurs aptitudes et compétences.

Il est conseillé d'être titulaire du permis de conduire mais ce n'est pas une obligation. En revanche, l'idée est d'avoir, dans le cadre du recrutement, un équilibre entre personnes titulaires du permis et non titulaires.

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation en Mairie de Beaumont avant le 15 mai 2025 :

Mairie de BEAUMONT

A l'attention de Corinne KAKOL- Directrice Générale des Services

1 parc de la mairie

74160 BEAUMONT

Mail : corinne.kakol@beaumont74.fr